

Audioconférence sur le Coronavirus
17 avril 2020

Participants

Frédéric FAGUET, DDFIP par intérim
David DESHAYES-SURCIN, responsable PPR
Docteur LAVAL, médecin de prévention
Aurore BLAQUART, ISST
Catherine GAUD, assistante de prévention
Jean-Jacques GLORY (Solidaires Finances publiques)
Nathalie SUBRENAT (Solidaires Finances publiques)
Sandrine THYSSEN (FO finances publiques)
Sylvie ROYER (CFDT finances publiques)
Isabelle FARNIER (CGT finances publiques)
Mathieu PAPILLON (CGT finances publiques)
Olivier DARRIN (CGT finances publiques)

David DESHAYES-SURCIN effectue un point sur les agents mis en quatorzaine.

Nathalie SUBRENAT précise qu'il y a désormais un mort à la DGFIP, à Versailles.

Crédits CHSCT :

David DESHAYES-SURCIN : il est fort probable que les formations CHSCT n'auront pas lieu cette année. Donc, une restitution importante des crédits CHSCT n'est pas à exclure. Le Secrétariat général a indiqué que dans ce contexte peuvent être pris en compte les commandes de matériels et de produits liés au Covid-19 (gel, produits de nettoyage, protection des guichets, etc ...). Les crédits alloués ne peuvent être mobilisés dans la période de confinement que pour satisfaire à des besoins de prévention du risque biologique et infectieux. Etes-vous d'accord pour la prise en charge de ce type de dépenses par le CHSCT ?

Aurore BLAQUART : c'est la plateforme CHORUS de Bordeaux qui gère ces dépenses. Seules les dépenses liées au covid 19 sont éligibles. Les formations ne pourront vraisemblablement pas être organisées. C'est donc la stratégie prise dans plusieurs départements.

Nathalie SUBRENAT : oui, si on peut finalement pas les utiliser

Sandrine THYSSEN : oui, si on peut pas faire autrement, mais ne peut-on pas attendre septembre ?

Aurore BLAQUART : si vous attendez septembre, compte tenu de la date de la clôture budgétaire, vous risquez de ne pas pouvoir les consommer

Sylvie ROYER : accord
CGT : accord

Catherine GAUD précise que les formations représentent environ 12 000 €.

Nathalie SUBRENAT : on peut acheter des masques ?

Aurore BLAQUART : tout ce que peut préconiser le médecin : gel, lingettes, etc.....

David DESHAYES-SURCIN : précisons que le problème actuel n'est pas le coût des produits mais les problèmes d'approvisionnement.

Masques :

David DESHAYES-SURCIN : Nous avons reçu 2450 masques pour 25 jours ouvrés.

Ces masques sont destinés :

- 1) aux agents de la trésorerie hospitalière, qu'ils reçoivent ou pas du public : 2 masques par agent par jour
- 2) aux agents des autres services amenés à recevoir du public
- 3) aux agents présents dans le service lorsque le chef de service ne peut pas mettre en œuvre la distanciation sociale : ceci doit être très résiduel vu les absents, la rotation des équipes mise en œuvre

En revanche, il n'est pas prévu, pour le moment, de doter en masques un agent au motif qu'il vient travailler. Toutefois, le SG effectuerait une grosse commande de masques alternatifs normés pour la fin du confinement.

Jusqu'à la fin du confinement, l'accueil reste extrêmement limité. Toutefois, 25 jours ouvrés, ceci nous amène autour du 27 mai, c'est-à-dire en partie après la fin du confinement prévue le 11 mai, et donc avec un retour du public selon des modalités inconnues à ce jour.

C'est pourquoi, dans un premier temps, j'ai indiqué aux chefs de service que seraient dotés en masques :

- la trésorerie hospitalière (300 masques)
- les autres services uniquement sur demande dès lors qu'ils sont concernés par les points 2 ou 3, et dans la mesure où le petit stock précédent serait épuisé ou sur le point d'être épuisé

Et on refera le point en fin de mois ou tout début mai, quand on aura de la visibilité sur la réouverture au public.

Jean-Jacques GLORY : tous les agents en présentiel devraient avoir deux masques par jour. On nous a menti dès le début sur l'inefficacité des masques. Il me paraît inadmissible que les agents n'aient pas de masque.

David DESHAYES-SURCIN : on n'a tout de même pas les mêmes risques que ceux qui sont en contact tous les jours avec les usagers comme les policiers et autres, et qui n'ont d'ailleurs souvent pas de masque

Jean-Jacques GLORY : oui mais c'est un plus. Il existe une culture du risque dans certains pays comme en Corée, que nous n'avons pas.

Aurore BLAQUART : je n'ai pas le détail de la collaboration entre le SG et la DGFIP, sur les normes des masques alternatifs qui seront commandés. On devrait avoir des précisions la semaine prochaine.

Mathieu PAPILLON : nous sommes vraiment dans l'improvisation totale

Nathalie SUBRENAT : et pendant la campagne IR ?

David DESHAYES-SURCIN : lorsque l'on recevra de nouveau du public, il est impératif d'avoir des masques. C'est pourquoi, je limite la distribution actuelle aux cas précités.

Olivier DARRIN : il faut en permanence pallier les défaillances de nos gouvernements

Jean-Jacques GLORY : il y a beaucoup d'échanges pendant la campagne IR, les mesures barrière sont difficiles à mettre en oeuvre

En plus, les taux de présence dans les services augmentent déjà alors que nous sommes pas en campagne IR. Il y a déjà des taux de présence supérieurs à 50 %, ce qui est une hérésie comme au SIE de Ribérac.

David DESHAYES-SURCIN : j'ai demandé au chef de SIE des explications et il m'a expliqué clairement que les agents étaient présents par demi-journée

Nathalie SUBRENAT: et il y a également plus de monde au SIE de Périgueux. Sur certaines missions dites prioritaires ils ne sont pas débordés. Et pourquoi y-a-t-il du monde sur la partie CFE ?

David DESHAYES-SURCIN : je ne peux pas répondre sur la partie CFE.

Jean-Jacques GLORY : certains agents veulent revenir par peur de perdre des congés, il va falloir y mettre un frein, c'est de votre responsabilité.

David DESHAYES-SURCIN : on est d'accord sur le principe, les agents ne doivent pas reprendre à cause des jours de congés, dès lors que les missions ne sont pas prioritaires.

Olivier DARRIN : au SIE de Périgueux, il a été demandé aux agents de reprendre le travail pour éviter le cumul du retard. J'ai refusé de le faire.

Jean-Jacques GLORY : on a de quoi s'inquiéter pour la campagne IR

David DESHAYES-SURCIN : comme vous l'avez souligné la dernière fois, il y a beaucoup d'agents empêchés dans certains SIP et il sera peut-être plutôt difficile de mobiliser suffisamment de monde pour répondre aux appels téléphoniques.

J'ai demandé ce matin :

- à chaque chef de SIP de m'indiquer le nombre de personnes présentes au maximum dans le service
- à mon équipe de m'indiquer nominativement à compter de lundi les agents présents dans les SIP

Nathalie SUBRENAT: la campagne IR n'est pas encore préparée alors qu'elle commence la semaine prochaine.

David DESHAYES-SURCIN : une audio a eu lieu hier avec les chefs de service pour finir de caler le dispositif et nous avons reçu hier soir une note de la DG sur l'organisation de la campagne.

Nathalie SUBRENAT: et il est évoqué un seuil de 40 % d'agents présents dans les SIP

Frédéric FAGUET: nous n'avons pas donné pour consigne de faire revenir un maximum d'agents . On doit être prêt pour la campagne IR et il faut avoir de la visibilité sur les agents potentiellement présents. 40 % a été un seuil évoqué en centrale. Mais c'est pas la peine de faire venir 40 % d'agents s'il n'y a pas la charge de travail suffisante. Si les consignes ne sont pas respectées, on contactera le chef de service et vous pouvez également faire remonter un problème si vous en avez connaissance.

Protections en plexiglass :

David DESHAYES-SURCIN : Le recensement initial portait sur 36 protections.

J'espère toujours en recevoir 3-4 du SDNC.

Nous en avons commandé directement auprès d'une entreprise du 79.

Nous en avons reçu 32.

Elles seront installées dans la semaine du 27 au 30 avril par le BIL

Lingettes :

David DESHAYES-SURCIN : nous avons 2 commandes importantes en cours, sans certitude de date de livraison, car il y a une rupture des stocks et il est compliqué d'en trouver. C'est pourquoi, on répète que chaque gestionnaire de site est invité à utiliser sa carte achat pour en prendre s'il en voit.

Sandrine THYSSEN : le caissier de Bergerac s'inquiète beaucoup de la situation, car il reçoit beaucoup de bénéficiaires de bons de secours,

David DESHAYES -SURCIN : il reçoit derrière une vitre, il a normalement des masques et des lingettes.

Mathieu PAPILLON : c'est quoi comme masques ?

David DESHAYES -SURCIN : ce sont des masques de type chirurgicaux, car il me semble que les masques FFP2 sont réservés aux soignants.

Mathieu PAPILLON : les agents ayant un proche malade ou d'une santé fragile ne bénéficient pas d'une autorisation d'absence. Or, une note sur le site de l'ARS dit l'inverse

David DESHAYES-SURCIN : je vais me renseigner

Campagne IR :

David DESHAYES-SURCIN : si je résume, lors de la réception du public, il y aura des protections en plexiglass, des masques pour les agents qui reçoivent le public, du gel pour les agents et les usagers

Isabelle FARNIER: les agents des trésoreries mixtes en charge de l'impôt doivent-ils revenir ?

Frédéric FAGUET : toute la première partie de la campagne IR va comporter essentiellement des appels téléphoniques. Si vous n'avez pas de spécialistes dans le service, on peut leur prendre un rendez-vous téléphonique pour le SIP. Il n'est pas nécessaire de faire revenir un agent.

David DESHAYES-SURCIN : les appels dans les trésoreries devraient être résiduels. Les usagers auront le numéro du SIP sur la déclaration et le numéro pour le PAS dans la notice.

Isabelle FARNIER: les usagers qui ont l'habitude de venir dans nos services ont nos coordonnées et vont certainement appeler.

Sylvie ROYER : les usagers vont certainement demander leur déclaration papier, car ils ne voient pas les revenus préremplis tant qu'ils n'ont pas commencé la déclaration en ligne.

David DESHAYES-SURCIN : ça toujours été comme cela.

Mathieu PAPILLON : on peut envoyer en tout état de cause la déclaration par mail.

Olivier DARRIN: ils peuvent consulter les éléments de la déclaration en ligne puis valider après.

Gel hydroalcoolique :

David DESHAYES-SURCIN : j'ai reçu enfin du gel hydroalcoolique, à la fois des gros contenants qui pourront être installés à l'entrée pour inviter l'utilisateur à s'en servir avant de remettre des documents aux agents mais aussi pour les agents en charge de l'accueil. J'ai aussi reçu des doses individuelles. Nous avons une autre commande importante en cours, toutefois, vu les délais de livraison et l'incertitude sur les délais il me semble souhaitable de ne pas distribuer maintenant. En effet, il est inenvisageable de ne pas en avoir lorsque nous recevrons à nouveau du public.

Nathalie SUBRENAT : ça s'est détendu et j'en ai dans ma pharmacie

Frédéric FAGUET : oui, mais pas lorsque l'on commande une grande quantité

Mathieu PAPILLON : il faut attendre le 11 mai pour que tout arrive.

David DESHAYES-SURCIN : j'espère bien recevoir mes commandes de gel et de lingettes avant. C'est surtout la pénurie de lingettes qui me préoccupe. Les équipes vont dans les supermarchés ,mais il n'y a rien

Jean-Jacques GLORY : l'économie est en train de prendre le pas sur le sanitaire.

Frédéric FAGUET : je peux vous assurer que les services du BIL sont mobilisés.

Nathalie SUBRENAT : on le comprend mais c'est aussi notre rôle de faire remonter les préoccupations des agents. Pour le moment, les collègues ne se sentent pas protégés.

Frais de repas :

David DESHAYES-SURCIN : comme vous l'avez vu, je suis prudent sur les justificatifs demandés pour la période à compter du 16 avril, car les précisions ont été apportées par oral. Et je voulais vous dire qu'il y a aussi désormais débat sur l'éligibilité ou pas à ce dispositif des bénéficiaires de titres-restaurant. En effet, le confinement n'a pas conduit pour ces agents à une suspension de la restauration collective. L'on nous avait dit néanmoins qu'ils pouvaient en bénéficier et qu'il y aurait régularisation ultérieure sur les titres-restaurant.

Nathalie SUBRENAT : ceci devrait concerner peu de personnes compte tenu des orientations données sur la rotation des équipes. Beaucoup d'agents devraient être là par demi-journée.

Ordonnance sur les congés :

Olivier DARRIN : c'est une honte

Nathalie SUBRENAT : on n'est pas en confinement par plaisir ou par choix. On n'est pas en vacance. Même si ce combat paraît dérisoire par rapport au reste, c'est inadmissible

Olivier DARRIN: les collègues vont vouloir revenir au travail et la pandémie va revenir

Jean-Jacques GLORY : est-ce que c'est pas le but ?

David DESHAYES-SURCIN : j'ai déjà envoyé un message aux chefs de service pour dire que ceci ne devait en aucune façon mettre fin au confinement ou remettre en cause les modalités d'organisation par rotation au sein des services.

Catherine GAUD : j'ai commencé à appeler les agents en ASA pour raison de santé. Je me suis aperçu en discutant que beaucoup s'interrogent sur leurs congés et se demandent s'ils doivent revenir. J'ai eu plusieurs cas. Je les ai invités à prendre l'attache du médecin de prévention en leur disant qu'il serait bête de prendre des risques pour des jours de congés.

Jean-Jacques GLORY : je trouve cela affligeant par rapport à la problématique sanitaire générale

Catherine GAUD : certains craignent aussi de ne pas toucher l'intégralité de leur salaire.

David DESHAYES-SURCIN : ceci n'a jamais été évoqué et les salaires sont déjà faits.

Nathalie SUBRENAT: ça peut jouer sur la prime de rendement.

Catherine GAUD : ils s'interrogent aussi sur le retour après le 11 mai, mais je n'ai pas d'information à leur apporter. En fait, je m'interroge si j'apporte les bonnes réponses, car les agents m'exposent leurs difficultés et leurs inquiétudes. L'assistante sociale est formée pour traiter ce genre de situations.

David DESHAYES-SURCIN : personne ne peut en l'état apporter de réponse sur les modalités de sortie du confinement. Pour les situations délicates, vous pouvez aussi leur donner les coordonnées de l'assistant de service social du 47

Catherine GAUD : oui mais ce n'est pas pareil, il ne connaît pas la situation de nos agents. Les agents que j'ai eus sont inquiets pour leur situation et certains souhaitent revenir alors qu'ils ont été écartés par le médecin de prévention

Jean-Jacques GLORY : normalement ce sont eux qui ont fait la démarche d'aller voir le médecin pour voir si leur santé présentait un risque par rapport au Covid 19.

Nathalie SUBRENAT : les agents affectés sur les missions non prioritaires sont prêts à revenir aussi. Si certains peuvent travailler c'est parce que d'autres sont confinés chez eux.

Olivier DARRIN: et pour remercier les agents on leur prend des congés.

Jean-Jacques GLORY : et la prime va se rajouter à tout cela. La priorité, c'est le respect du confinement pour éviter une deuxième vague à la rentrée

Frédéric FAGUET : normalement, on a pas signé d'autorisation de déplacement professionnel pour ces agents et ils s'exposent donc à une contravention.

Ainsi les agents qui sont au travail doivent poser des jours de congés pour faire une pause, ils peuvent trouver injuste que le collègue en ASA ait tous ses droits à congés à la fin du confinement. Je suis pas certain que le système idéal existe véritablement.

Olivier DARRIN: on a toujours une propension à opposer les agents. On a le choix de tirer tout le monde par le haut ou par le bas. Des ASA auraient pu être accordées à celui qui a besoin de prendre de congés.

Frédéric FAGUET : je ne cherche pas à opposer les agents et d'ailleurs nous avons indiqué que ceux qui travaillent par rotation posent une ASA quand ils ne sont pas au bureau.

Mathieu PAPILLON : si l'on veut éviter que les agents reviennent, les chefs de service ne doivent pas signer des autorisations de déplacement professionnel

David DESHAYES-SURCIN : je rappelle que c'est le service RH qui signe les autorisations

Mathieu PAPILLON : et il ne faut pas dire que certains agents ne travaillent pas assez.

Frédéric FAGUET : il y a aussi des agents qui souhaitent revenir, car ils en ont en marre du confinement

Sylvie ROYER : il faut un message de la Direction pour ne pas culpabiliser les agents

Nathalie SUBRENAT : pour que certains travaillent en sécurité, il faut que d'autres se confinent. M FAGUET, votre message qui laissait entendre que certains ne souhaitaient pas venir travailler était culpabilisant

Frédéric FAGUET : mon message visait les agents qui par principe ne souhaitaient pas revenir car non positionnés sur des missions prioritaires. Or, on a toujours dit qu'ils pouvaient être appelés pour épauler les collègues en charge des missions prioritaires et, par ailleurs, les missions prioritaires évoluent dans le temps.

Frédéric FAGUET remercie l'ensemble des participants.